

Organisation de la nouvelle formation initiale des enseignants et CPE stagiaires

Enseignants et CPE stagiaires issus du concours 2014 rénové	Enseignants et CPE stagiaires issus du concours 2014 exceptionnel (2013-2)	Enseignants et CPE stagiaires issus des concours internes et réservés
• Fonctionnaire stagiaire • Double tutorat ESPE / métier • Affectation : mi-temps rémunéré temps plein et présence* partagé entre l'établissement et l'ESPE (mi-temps devant élève / mi-temps en formation) • Formation : master 2 MEEF pour les lauréat du concours titulaire d'un M1 (5 blocs de formation : disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier, mise en situation professionnelle) – obligation pour les stagiaires déjà titulaires d'un master de suivre certaines UE (contexte d'exercice et mise en situation professionnelle)	• Fonctionnaire stagiaire • Tutorat métier • Affectation : temps plein en établissement • Formation : des journées de formation au sein de l'ESPE (entre 3 et 6 journées suivant les profils des lauréats), communes avec les enseignants stagiaires issus du concours 2014 rénové et identifiées dès le début de l'année	• Fonctionnaire stagiaire • Tutorat métier • Affectation : temps plein en établissement • Formation : quelques journées de formation selon les besoins identifiés par les corps d'inspection (au sein de l'ESPE ou dans le cadre du PAF)

* Présence en EPLE organisée en deux vagues : lundi, mardi et mercredi matin pour lettres, mathématiques, EPS, SVT, SPC, philosophie, technologie, STMS, Biotechnologies, enseignement professionnel (y compris l'enseignement général du lycée professionnel) / mercredi matin, jeudi et vendredi pour anglais, allemand, espagnol, italien, histoire-géographie, SES, documentation, CPE / autres journées réservées à la formation à l'ESPE